

**LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BEAUCROISSANT
SEANCE DU LUNDI 04 NOVEMBRE 2024 à 19h00**

Présents : M Antoine REBOUL, Mme Christiane CARNEIRO, M. Patrick ROY, Mme Michelle CIAVATTI, M. Gérard GIROUD-PIFFOZ, M. Guy CARMONA, Mme Dominique FAUCON, M. Manuel GOMEZ, Mme Stéphanie ROUX, Mme Karen BISSONET, Mme Sylvie FIGUET, Mme Annick FABBRI, M. Christophe FAYOLLE, **formant majorité des membres en exercice.**

Absents représentés : Mme Constance CALI qui a donné pouvoir à Mme Christiane CARNEIRO, M. Stephan HERVE qui a donné pouvoir à M. Patrick ROY, Mme Sandrine COMBE qui a donné pouvoir à M. Christophe FAYOLLE.

Absents excusés : M. Laurent CHARPENAY, M. Hugo GALATIOTO, M. Franck CHARPENAY.

Secrétaire de séance : Mme Karen BISSONET

La séance débute à 19h02.

En application de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme Karen BISSONET

a été nommée secrétaire de séance à 16 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

Le procès-verbal de la séance du 24 septembre 2024 est adopté à 16 voix pour.

Liste de délibérations :

2024_049 - DECISION MODIFICATIVE N°1 – BUDGET FOIRE

Le conseil municipal,

Après en avoir débattu, à 16 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention

- **Adopte** la décision modificative N°1 – Budget Foire telle que présentée ci-dessous :

La section de Fonctionnement :

Chapitre	Libellé	DEPENSES
012	Charges de personnel / Art 6413	15 000,00 €
011	Charges générales / Art 61528	-15 000,00 €
	TOTAL	0,00 €

- **Dit que** la présente délibération sera notifiée à :
 - Monsieur le Préfet de l'Isère
 - Madame la Comptable publique de Bourgoin-Jallieu

2024_050 - INSTALLATION ET EXTENSION DISPOSTIF DE VIDEOPROTECTION - DEMANDES DE FINANCEMENT

Le conseil municipal,

Après en avoir débattu, à 14 voix pour, 0 voix contre et 2 abstentions (Mme Christiane CARNEIRO, M. Guy CARMONA)

- **Accepte** l'installation et l'extension du dispositif de vidéoprotection d'un coût prévisionnel de 231 409 € HT.
- **Sollicite** l'aide de la Région, de l'Etat au titre de la DETR, du Département au titre de la Dotation Départementale aide à l'investissement et le Fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD).
- **Autorise** Monsieur le Maire ou son représentant à constituer et déposer les dossiers de demande de subvention correspondants.

**LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BEAUCROISSANT
SEANCE DU LUNDI 04 NOVEMBRE 2024 à 19h00**

- **Dit que** la présente délibération sera notifiée à :
 - Monsieur le Préfet de l'Isère
 - Monsieur le Président de Région
 - Monsieur le Président du Département de l'Isère
 - Madame la Comptable publique de Bourgoin-Jallieu

2024_051 - REMBOURSEMENT MONSIEUR GROCCIA JEAN-CLAUDE – SINISTRE VITRAGE

Le conseil municipal,

Après en avoir débattu, à 16 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention

- **Accepte** le remboursement à Monsieur GROCCIA Jean-Claude d'un montant de 184,21 € par mandat administratif.
- **Charge** Monsieur le Maire de procéder aux formalités nécessaires à l'exécution de cette décision.
- **Dit que** la présente délibération sera notifiée à :
 - Monsieur le Préfet de l'Isère
 - Madame la Comptable publique de Bourgoin-Jallieu

2024_052 - PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE PREVOYANCE – ADHESION A LA CONVENTION DE PARTICIPATION PROPOSEE PAR LE CDG38

Le conseil municipal,

Après en avoir débattu, à 16 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention

- **Adhère** à la convention de participation pour le risque « Prévoyance » conclue entre le Centre de gestion de l'Isère et le groupement COLLECTEAM/ALLIANZ VIE, à compter du 1^{er} janvier 2025 ;
- **Accorde** sa participation financière aux fonctionnaires titulaires et stagiaires ainsi qu'aux agents contractuels de droit public et de droit privé de la collectivité en activité ayant adhéré au contrat attaché à la convention de participation portant sur le risque « Prévoyance » ;
- **Fixe** le niveau de participation financière de la collectivité à hauteur de 15 € brut par agent et par mois pour chaque agent adhérent au contrat découlant de la **convention de participation** ;
L'autorité territoriale précise que cette participation est attachée à la convention de participation et ne peut être versée dans le cas de contrats individuels souscrits auprès de prestataires labellisés.
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces afférentes à l'adhésion de la commune à la convention de participation pour la prévoyance.
- **Dit que** la présente délibération sera notifiée à :
 - Monsieur le Préfet de l'Isère
 - Madame la Comptable publique de Bourgoin-Jallieu
 - Monsieur le Président du CDG38

2024_053 - FIXATION DES TARIFS DE LA FOIRE DE PRINTEMPS 2025

**LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BEAUCROISSANT
SEANCE DU LUNDI 04 NOVEMBRE 2024 à 19h00**

Le conseil municipal,
Après en avoir débattu, à 18 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention

Le conseil municipal,
Après en avoir débattu, à 16 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention

- **Vote** les tarifs ci-dessous qui seront appliqués pour la foire de printemps 2025 :

TARIFS FOIRE DE PRINTEMPS EN EUROS HT (TVA 10%)	
PRIX DE L'EMPLACEMENT	
TARIFS AU METRE LINEAIRE	
COMMERCES DIVERS	17.10 €
EXPOSITIONS DIVERSES, OUTILLAGE, DEMONSTRATEURS	21.42 €
PRODUITS ALIMENTAIRES	18.30 €
VOLAILLES, OISELLERIE, RONGEURS	20.20 €
ENCAISSEMENTS JOUR DE FOIRE Commerces divers / expositions diverses, outillage, démonstrateurs / produits alimentaires / volailles	23.60 €
RESTAURATION RAPIDE, SNACKS, FOOD TRUCK, BUVETTES	26.45 €
ENCAISSEMENTS JOUR DE FOIRE restauration rapide, snacks, Food truck et buvettes	30.00 €
ATTRACTIONS FORAINES	14.05 €
HABITAT	29.95 €
ELEVEURS DE CHIENS	30,60 €
CAMION DE DEMONSTRATEURS	48.35 €
TARIFS AU M2	
RESTAURANTS/ ERP	2,98 €
MATERIEL AGRICOLE, BTP, VOITURES	4,88 €
SALLE POLYVALENTE	30.65 €
BESTIAUX	
BETAIL AU METRE LINEAIRE	6,22 €
BETAIL A LA TETE – ENCAISSEMENTS JOUR DE FOIRE	10,91 €

FRAIS FORFAITAIRES PAR EMBLACEMENT		
FRAIS D'ENREGISTREMENT		16.70 €
FRAIS D'ENREGISTREMENT	JOUR DE FOIRE	20.50 €
FORFAIT ANGLE		41.41 €
FORFAIT ANGLE	JOUR DE FOIRE	45.00 €
ORDURES MENAGERES RESTAURANTS, RESTAURATION RAPIDE, SNACKS, BUVETTES, SOLDEURS ALIMENTAIRES, DEMONSTRATEURS		145.00 €
ORDURES MENAGERES AUTRES		10,75 €
ORDURES MENAGERES AUTRES	JOUR DE FOIRE	15.50 €
EAU RESTAURANT / ERP, BUVETTES, FOOD TRUCK, RESTAURATION RAPIDE		107.00 €
FRAIS DE PARTICIPATION SECURITE ERP 1 FOIRE		153,00 €
FRAIS DE PARTICIPATION SECURITE ERP 2 FOIRES		255,00 €

- **Dit que** la présente délibération sera notifiée à :
 - Monsieur le Préfet de l'Isère
 - Madame la Comptable publique de Bourgoin-Jallieu
 - Madame la Présidente des commerçants non sédentaires de l'Isère

**LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BEAUCROISSANT
SEANCE DU LUNDI 04 NOVEMBRE 2024 à 19h00**

Le conseil municipal,

Après en avoir débattu, à 16 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention

- **Vote** les tarifs 2025 des indemnités de terrains comme suit :

Prix au 100 m ²	Sans buvette	9.66 €
Prix au 100 m ²	Avec buvette	3.21 €
Barres au mètre linéaire		0.46 €

- **Dit que** la présente délibération sera notifiée à :
 - Monsieur le Préfet de l'Isère
 - Madame la Comptable publique de Bourgoin-Jallieu

2024_055 - INDEMNITES OCCUPATION DOMAINE PUBLIC DES STANDS FIXES – FOIRE 2025

Le conseil municipal,

Après en avoir débattu, à 16 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention

- **Vote** les indemnités annuelles d'occupation du domaine public des stands fixes installés sur le champ de foire pour l'année 2025 comme détaillé ci-dessous :

NOM DE L'EXPOSANT	STRUCTURE	LOCALISATION	Tarif 2025
USI	MOULIN A POIVRE	Allée 02 / Stand N° 07	663.00 €
ROUX	MEUBLES	Allée 15 / Stand N° 09	663.00 €
OLLIVIER	RELAIS DE LA SOIF	Allée 02 / Stand N° 06	663.00 €
PCF	LA TERRE	Allée 16 / Stand N° 17	663.00 €
ASSOC. LE QUATUOR	LES TOLES	Allée 13 / Stand N° 04	663.00 €
LOCA HCR SERVICES	BUVETTE DUFRENEY	Allée 17 / Stand N° 03	335.12 €
Total			3 650.12 €

- **Dit que** la présente délibération sera notifiée à :
 - Monsieur le Préfet de l'Isère
 - Madame la Comptable publique de Bourgoin-Jallieu

2024_056 - MARCHÉ PUBLIC SONORISATION DES FOIRES DE BEAUCROISSANT – AVENANT N°2

Le conseil municipal,

Après en avoir débattu, à 16 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention

- **D'autoriser** le Maire à signer un avenant N°2 au marché public de sonorisation des foires de Beaucroissant 2025-2026.
- **De dire** que les crédits seront inscrits aux budgets 2025 à 2026.
- **De dire** que la présente délibération sera notifiée à :
 - Monsieur le Préfet de l'Isère
 - Madame la Comptable Publique de Bourgoin-Jallieu

**LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BEAUCROISSANT
SEANCE DU LUNDI 04 NOVEMBRE 2024 à 19h00**

2024_057 - AMENAGEMENT DU CENTRE VILLAGE – CONSTRUCTION DE 8 LOGEMENTS ET 2 COMMERCE – LANCEMENT DE LA PROCEDURE DE DECLASSEMENT DU DOMAINE PUBLIC

Le conseil municipal,

Après en avoir débattu, à 16 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention

- **Approuve** la procédure de désaffectation matérielle et de déclassement du domaine public C'est une étape nécessaire une surface de terrain d'environ 511 m2, prise en partie sur les parcelles AN389, AN 390, AN 243, de la rue de la Bascule et de la rue de Chartreuse.
- **Ordonne** le lancement de l'enquête publique permettant le déclassement du domaine public.
- **Autorise** Monsieur le Maire ou son représentant à nommer le commissaire enquêteur et à signer tous les actes et documents en vue de la réalisation de cette opération.
- **Dit** que la présente délibération sera notifiée à :
 - Monsieur le Préfet de l'Isère
 - Madame la Comptable publique de Bourgoin-Jallieu

2024_058 - CONVENTION 2025-2027 DE MISE A DISPOSITION DU SERVICE MUTUALISE IADS, INSTRUCTEUR DES AUTORISATIONS DU DROIT DES SOLS, DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE BIEVRE EST

Le conseil municipal,

Après en avoir débattu, à 16 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention

- **Approuve** le projet de convention de mise à disposition du service mutualisé IADS au profit des communes de la communauté de communes de Bièvre Est annexé à la présente délibération ;
- **Autorise et mandate** le Maire ou son représentant à effectuer toutes les démarches et signer tous les documents de nature à exécuter la présente délibération.
- **Dit** que la présente délibération sera notifiée à :
 - Monsieur le Préfet de l'Isère
 - Monsieur le Président de la Communauté de Communes de Bièvre Est
 - Madame la comptable publique de Bourgoin-Jallieu

2024_059 - CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA COMMUNE DE BEAUCROISSANT ET LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE BIEVRE EST POUR L'ORGANISATION DU TICKET CULTURE

Le conseil municipal,

Après en avoir débattu, à 16 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention

- **Valide** la convention de partenariat entre Bièvre Est et les Communes pour la co-organisation du Ticket culture pour une durée de 3 ans soit du 1^{er} octobre 2024 au 30 septembre 2027 inclus.
- **Autorise et mandate le Maire** ou son représentant à effectuer toutes les démarches et signer tous les documents de nature à exécuter la présente délibération.
- **Dit que** la présente délibération sera notifiée à :
 - Monsieur le Préfet de l'Isère
 - Monsieur le Président de Communauté de Communes de Bièvre Est

**LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BEAUCROISSANT
SEANCE DU LUNDI 04 NOVEMBRE 2024 à 19h00**

2024_060 - CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LOCAUX PAR LA COMMUNE DE BEAUCROISSANT A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE BIEVRE EST POUR LE RELAIS PETITE ENFANCE

Le conseil municipal,

Après en avoir débattu, à 16 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention

- **Autorise** Le Maire ou son représentant à signer la convention de mise à disposition de locaux à la Communauté de Communes de Bièvre Est pour le Relais Petite Enfance et de le charger d'effectuer toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.
- **Dit que** la présente délibération sera notifiée à :
 - Monsieur le Préfet de l'Isère
 - Monsieur le Président de la Communauté de Communes de Bièvre Est
 - Madame la Comptable Publique de Bourgoin-Jallieu

2024_061 - VOTE DES SUBVENTIONS 2024 AUX ASSOCIATIONS

Le conseil municipal,

Après en avoir débattu, à 16 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention

- **Décide** l'attribution des subventions, telles que listées ci-dessous :

Associations	Subvention de fonctionnement 2024 – en euros	Subvention exceptionnelle 2024 – en euros
Foot	400 €	937 €
Sou des écoles	800 €	
Tennis	850 €	
Gym	500 €	
Chasse	400 €	750 €
Atelier de la Grange	300 €	
Don du sang	550 €	
Comité des fêtes	500 €	
Pêche	300 €	
Basket	800 €	
Poney d'équilibre	50 €	
Etincelles émotions	200 €	
Rénov'Eglise	200 €	
Dojo	100 €	100 €
AFIPH	200 €	
DDEN	50 €	
	6 200 €	1 787 €

- **Dit que** la présente délibération sera notifiée à :
 - Monsieur le Préfet de l'Isère
 - Madame la Comptable publique de Bourgoin-Jallieu
 - Aux Président(e)s des associations

**LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BEAUCROISSANT
SEANCE DU LUNDI 04 NOVEMBRE 2024 à 19h00**

2024_062 - COMPTE-RENDU DES DECISIONS DU MAIRE PRISES DANS LE CADRE DE SES DELEGATIONS

**Le conseil municipal,
Après en avoir débattu,**

- **Prend acte** des décisions du Maire prises dans le cadre de ses délégations.

N° DE PIECE INTERNE	TIERS - CP VILLE	OBJET	DUREE DU CONTRAT	MONTANT Euros
2024_022	Commune du Grand Lemps	Convention de participation financière aux stationnement des forains de la Rosière 2024	20 au 22 septembre 2024	703,92 € par la commune du Grand Lemps
2024_023	CARREFOUR PROVENCIA	Convention partenariat publicitaire Foire septembre 2024	13,14 et 15 septembre 2024	1 700,00 € par Carrefour Provencia
2024_024	GENIPLURI	Convention de mise à disposition de personnel en contrat d'apprentissage	30/08/2024 au 31/08/2025	Frais de gestion : 2 340 € + adhésion : 250 € + visite médicale : 110 € et refacturation du salaire par la commune / coût de la formation de 6 300 € pris en charge par GENIPLURI et remise apprentissage de 3 000 € par GENIPLURI
2024_025	30 MILLIONS D AMIS	Stérilisation et identification des chats	Jusqu'au 31 décembre 2024	50% des dépenses de stérilisation (400 euros pour 10 chats) par 30 millions d'amis

- **Dit que** la présente délibération sera notifiée à :
 - Monsieur le Préfet de l'Isère

La séance étant close, est levée à 21h38